



## Livraison forcée de colis non commandés

Par **02taloche**, le **25/03/2010** à **20:50**

Bonjour,

j'ai commandé aux éditions atlas une BD et j'ai souhaité aussitôt résillier afin de ne pas recevoir les autres numéros ; je reçois sans arrêt de nouveaux colis que je n'ai pas ouverts et que je tiens à leur disposition. Le livreur a voulu m'en mettre un dans ma boîte aux lettres et j'étais là alors j'ai voulu lui rendre les 5 colis en ma possession mais il a refusé en me disant qu'il n'avait pas le droit de les reprendre. Ils me menacent de service contentieux. Que puis je faire, je n'ai pas signé j'ai juste passé une commande par internet sur leur site. Merci de me dire s'ils peuvent m'obliger à régler ces livres

Par **frog**, le **25/03/2010** à **22:22**

[citation]j'ai commandé aux éditions atlas une BD et j'ai [s]souhaité[/s] aussitôt résillier[/citation]

Tu t'es rétracté ou pas ?

Par **02taloche**, le **26/03/2010** à **17:39**

oui bien sur je commande le premier numéro en offre promo puis je leur signifie que je ne souhaite pas recevoir le reste de la collection mais comme ils me l'envoie quand même je n'ai aucune preuve comme quoi j'ai décoché la case de demande d'abonnement. J'ai reçu une lettre recommandée hier et un mail aujourd'hui : ils me somment de renvoyer les colis à mes frais ou bien de les payer sinon contentieux. Je veux savoir si comme un livreur me les

dépose dans ma boîte aux lettres sans mon consentement est-ce que je suis obligée de payer les frais de port pour le retour de ces colis ! merci